

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les membres du Gouvernement ont examiné en détail les amendements proposés par Moscou à ce projet d'accord, ainsi que les possibilités de trouver sur ces divers points, une formule de compromis capable de donner satisfaction à Londres et à Moscou, en s'inspirant des propositions faites dès le 13 avril par le Gouvernement français.

Les échanges de vues vont se poursuivre entre Paris et Londres et on a le sentiment à Paris, qu'aucun obstacle majeur en oppose à l'aboutissement des pourparlers.

M. Bonnet a exposé également devant le Conseil, l'état actuel des négociations franco-turques. On croit savoir que le sujet qui a préoccupé les Ministres doit se réunir incessamment, à Ankara, au cours duquel le gouvernement turc examinera les dernières propositions françaises.

Dans son exposé le ministre des Affaires étrangères a évoqué en outre divers problèmes touchant la situation en Europe centrale et en Extrême-Orient. L'exposé de M. Bonnet a reçu l'approbation unanime du Conseil.

Modification des appellations dans les hauts grades de la hiérarchie militaire

Le décret-loi relatif aux appellations dans les hauts grades de la hiérarchie militaire, stipulé que le général Gamelin portera le titre de « commandant en chef de l'armée de terre ».

Les nouveaux grades

Le ministre de la défense nationale et de la Guerre a communiqué : Les officiers généraux des armées de terre, de mer et de l'air, porteront les nouvelles appellations suivantes correspondant aux emplois qu'ils occupent respectivement : Général de division, général de corps d'armée, général de brigade, général de division, général de corps d'armée, général de brigade.

Modification des mesures disciplinaires dans la marine marchande

Un autre décret modifie le code disciplinaire et pénal dans la marine marchande ; il interdit notamment aux personnes étrangères au service de monter à bord des paquebots ancrés dans les ports et prévient les sanctions contre les instituteurs de mouvements d'indiscipline à bord des bâtiments.

Distribution des masques à gaz

Le décret-loi relatif à la distribution des masques à gaz accorde un délai de trois mois pour le paiement des masques et apporte certains amendements en ce qui concerne les catégories des personnes exonérées de paiement.

Application des 45 heures dans les Administrations centrales

Signations, enfin que le sixième texte est seulement un décret d'application concernant la loi de la semaine de travail de 45 heures dans les administrations centrales.

M. Charles GAUBERT, Sous-Préfet de Valenciennes est promu Préfet

Par décret de M. le Président de la République rendu sur la proposition de M. Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur, M. Charles Gaubert, Sous-Préfet de Valenciennes, est promu Préfet de 3e classe et nommé aux fonctions d'inspecteur général des Services administratifs en Algérie.

La carrière de M. Charles Gaubert

Né le 19 novembre 1882 à Evreux, licencié en droit, licencié en lettres, ancien coursier d'Azay-le-Rouvre, il fut le 1er octobre 1901 au 22 juillet 1917, répétiteur et professeur de l'Université.

Le 16 août 1917, il était nommé chef de Cabinet du Préfet du Cher ; le 16 novembre 1917, chargé de l'intérim des fonctions de Conseiller de Préfecture du Cher.

Le 26 juin 1918, conseiller de Préfecture du Cher à titre définitif et le 29 septembre 1918, chargé de l'intérim de la Sous-Préfecture de Bazas et le 3 mars 1919, Sous-Préfet de Bazas à titre définitif.

Le 20 février 1921, Sous-Préfet de Bar-sur-Seine (non installé) ; le 3 mars 1921, Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou ; le 1er septembre 1924, Sous-Préfet de Dreux ; le 1er octobre 1929, élève à la 1re classe personnelle ; le 20 juin 1930, Sous-Préfet de Corbeil ; le 30 juillet 1932, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur (Intérieur) ; le 9 novembre 1932, secrétaire général de Seine-et-Oise (Hors-classe) et le 5 mars 1933, Sous-Préfet de Valenciennes (Hors-classe).

M. Charles Gaubert, est Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, Officier du Nichan-Iffikar, Commandeur du Oussam-Allaouite, Officier de l'Instruction publique, Officier du Mérite agricole, Officier du Mérite social.

Il est en outre titulaire de la Médaille d'Or de la Prévoyance sociale, de l'Assistance publique, de la Médaille d'Argent de Mutualité, de la Médaille d'Argent de l'Éducation Physique, de la Médaille d'Argent des Assurances Sociales.

Lettré, écrivain, maniant la parole avec facilité, M. Gaubert a publié de nombreux ouvrages de littérature et d'économie sociale. N'a-t-il pas dans la « Revue Géographique Commerciale de Paris » à propos de l'ouvrage de M. Albert Sarraut « La Mise en valeur des Colonies françaises », en 1922 publié une étude fort appréciée sur « le rôle de nos Colonies dans la rénovation nationale ».

Son action dans l'arrondissement

M. Charles Gaubert est arrivé à Valenciennes en avril 1934, venant du département de Seine-et-Oise en même temps que M. Armand Guillon, nommé Préfet de Valenciennes.

LA CHAMBRE A RENOUVELÉ SES GRANDES COMMISSIONS

Les oppositions qui avaient été signalées concernant MM. Marty d'une part et Vallat de l'autre, ne se sont pas manifestées.

Dozse Commissions ont réélu leurs bureaux

Paris, 6. — La Chambre s'est réunie à 10 h. sous la présidence de M. Hippolyte Ducos, devant un petit nombre de députés.

Les incidents que l'on avait envisagés à propos de la nomination de grandes commissions permanentes ne se produisant donc pas, en effet la séance reste de pure forme. Aucune opposition ne s'étant produite, les grandes commissions permanentes établies par les bureaux des groupes parus au « Journal Officiel » du 4 juin, le président déclare valides les élections des membres des grandes commissions.

M. Xavier Vallat veut faire entendre une protestation. Il demande la parole, mais la séance est déjà levée. Elle a duré trois minutes.

Les communistes qui entourent M. Marty lancent des exclamations ironiques à l'adresse de M. Xavier Vallat qui leur riposte : « Nous vous ferons payer cela l'an prochain ».

Prochaine séance, jeudi matin à 9 h. 35 pour la discussion du projet d'amnistie.

M. Aubert n'a pas déposé son opposition

D'après les indications recueillies dans les couloirs, une opposition avait été préparée avec la signature de cinquante-sept députés, contre la désignation de M. Marty à la Commission de l'armée, elle était venue être déposée par M. Aubert.

M. Jacques Duclos avait, de son côté, établi, hier soir, au nom du Parti communiste, une opposition conditionnelle contre MM. Aubert et Vallat pour les commissions dont ils étaient appelés à faire partie. Mais M. Aubert n'ayant pas déposé son opposition, celle-ci ne pouvait être donnée à l'une ou à l'autre.

De même, le président ne pouvait donner la parole à M. Vallat puisque la notification des propositions des groupes politiques doit avoir lieu sans débat.

Le Sénat a commencé la discussion du projet concernant la modification des régimes matrimoniaux

Paris, 6. — Le Sénat s'est réuni à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney MM. Paul Marchandau, garde des Sceaux, et Jules Julien, ministre des P.T.T., sont au banc du gouvernement.

Le Sénat vote tout d'abord le projet déjà adopté par la Chambre, accordant un congé de trois semaines, dix jours de la Légion d'honneur au ministère de l'Éducation nationale, à l'occasion du centenaire de la Société des Gens de Lettres, ainsi que le projet tendant à augmenter le contingent attribué au ministère des P.T.T.

LA MODIFICATION DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur le projet de loi portant modification des textes du code civil relatifs aux régimes matrimoniaux. M. René Renoult développe son rapport. Il expose que le projet de loi portant modification des textes du code civil relatifs à la capacité de la femme mariée et aux régimes matrimoniaux, déposés le 23 juin 1932 sur le bureau du Sénat, contenait, comme son intitulé l'indique, deux séries de dispositions : les unes avaient pour but de donner à la femme mariée sa pleine capacité civile, les autres avaient pour objet de modifier les régimes matrimoniaux.

La première partie du projet a été transformée en texte législatif par la loi du 18 février 1933 portant modification de la loi du 13 août 1920 relative à la capacité de la femme mariée. Mais, lors de la mise au point des textes qui ont abouti à la loi du 18 février 1933, il est apparu que la modification des régimes matrimoniaux n'était pas la conséquence préalable, ni même le corollaire immédiat de la reconnaissance législative de la capacité de la femme mariée, cette modification, poursuivie désormais par la loi du 18 février 1933, n'aurait pu donner à la femme mariée sa pleine capacité civile, les autres avaient pour objet de modifier les régimes matrimoniaux.

La communauté réduite aux acquêts

Le point de vue essentiel du projet concerne la fixation du régime matrimonial de droit commun. A l'heure actuelle, c'est la communauté dont on connaît tous les inconvénients. La chancellerie avait imaginé un régime matrimonial de droit commun, la participation aux acquêts. Ce régime paraît être le régime de l'avenir. Pendant toute la durée du mariage, les époux sont intéressés au succès ou à l'échec de leur entreprise, sans en conservant leurs biens propres. A la dissolution, on liquide les acquêts.

La journée d'aujourd'hui

C'est aujourd'hui mercredi, à 17 h., que M. Didier Lazard partira au Palais National, à l'Assemblée Nationale, pour les « Tendances individualistes aux États-Unis ».

LES DÉFILÉS DE HAUTE COURURE

Hier après-midi, on a vu à l'Exposition du Progrès Social, de nouvelles présentations de modèles de haute couture, au « Centre de la Parure », dans le Grand Salon de la classe 25, dans des défilés de mannequins, qui attirèrent toujours de nombreux et élégants spectateurs se renouvelèrent vendredi 9 juin, à 15 heures et 16 h. 30.

LA PARTICIPATION OFFICIELLE DE L'ALLEMAGNE

ELLE SERA INAUGURÉE SAMEDI PAR L'AMBASSADEUR DU REICH EN FRANCE

On sait que l'Allemagne participera officiellement à l'Exposition du Progrès Social à Lille, pendant un mois, du 10 juin au 10 juillet, elle occupera trois grands halls dans le Palais Louis-Pasteur et, en vue de l'aménagement de ces halls, une cinquantaine d'ouvriers allemands travaillent depuis deux semaines déjà, et les travaux seront achevés pour la fin de la semaine.

UN AVION DE BOMBARDEMENT tombe à la mer en Angleterre

Les trois occupants ont péri

Londres, 6. — Un avion de bombardement est tombé à la mer, aujourd'hui, au large de Tentamur, près de Saint-Andrews. Les trois occupants ont péri.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'AMEUBLEMENT a présenté hier de très beaux modèles



Au centre, indiqué par une x, M. LEHOUCK, Président de la Chambre Syndicale de l'Ameublement ayant à sa gauche, M. Jules DEGORRE, Vice-Président, entourés des Membres du groupement et de leurs délégués.

Hier matin, à 11 h., la chambre syndicale de l'Ameublement de la région du Nord a présenté les modèles de mobiliers dont l'ensemble constitue la classe 25 de l'Exposition du Progrès Social. Cette présentation a été faite par M. LEHOUCK, président, délégué par M. Decaux, président de la Confédération nationale de l'Ameublement et président de la classe 25.

La journée d'aujourd'hui

C'est aujourd'hui mercredi, à 17 h., que M. Didier Lazard partira au Palais National, à l'Assemblée Nationale, pour les « Tendances individualistes aux États-Unis ».

LES DÉFILÉS DE HAUTE COURURE

Hier après-midi, on a vu à l'Exposition du Progrès Social, de nouvelles présentations de modèles de haute couture, au « Centre de la Parure », dans le Grand Salon de la classe 25, dans des défilés de mannequins, qui attirèrent toujours de nombreux et élégants spectateurs se renouvelèrent vendredi 9 juin, à 15 heures et 16 h. 30.

LA PARTICIPATION OFFICIELLE DE L'ALLEMAGNE

ELLE SERA INAUGURÉE SAMEDI PAR L'AMBASSADEUR DU REICH EN FRANCE

On sait que l'Allemagne participera officiellement à l'Exposition du Progrès Social à Lille, pendant un mois, du 10 juin au 10 juillet, elle occupera trois grands halls dans le Palais Louis-Pasteur et, en vue de l'aménagement de ces halls, une cinquantaine d'ouvriers allemands travaillent depuis deux semaines déjà, et les travaux seront achevés pour la fin de la semaine.

Le ministre des Pensions ouvrira Jeudi à l'Exposition les Journées Internationales du Droit

M. A. Devèze, ministre belge de l'Intérieur, sera présent

Le Congrès international du droit s'ouvre jeudi 8 et tiendra ses assises jeudi, vendredi et samedi, à l'Exposition. La séance inaugurale aura lieu jeudi à 15 heures, sous la présidence de M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, à laquelle assistera M. Albert Devèze, ministre belge de l'Intérieur.

LES GRANDES RÉGATES DE LILLE

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, dimanche 11 juin, sera défilé la grande journée des régates de Lille et de la région, organisée par l'Union Nautique de Lille, sous le contrôle de la Fédération des Sociétés Nautiques du Nord de la France.

« DÈDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

90 Millions à gagner AU SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS

Les billets sont en vente dès maintenant. Vous pouvez vous les procurer en vous adressant : à nos dépositaires, à nos bureaux, 100, rue de Paris, à Lille.

Le dixième de billet 11 Fr. Le carnet de 10 dixièmes du même numéro 110 Fr. Le carnet de dixièmes de numéros différents 165 Fr.

Pour les envois par poste, joindre un mandat à la commande et ajouter 1 fr. 50 pour la France et 4 fr. 75 pour l'étranger. Aucun envoi contre remboursement.

les délégués de la Fédération du Nord des Essi (Syndicats d'Initiative) ainsi que les membres de la Confédération Touristique Franco-Belge. M. Roland Marcel, délégué officiel de M. de Montzieux, ministre des Travaux publics, et les membres des Sociétés Nautiques de France et de Belgique, seront reçus par M. Boutry, président de l'Union Nautique de Lille. Les différentes équipes étrangères seront présentes. Une compétition amicale entre les équipes féminines aura lieu vers midi.

Le numéro 911 DU Réveil Illustré EST PARU

Sommaire : Un conte : LES TROIS ANNEAUX L'EXPOSITION DU TISSU DANS L'ART A TOURCOING Les grandes vedettes de l'écran PAUL MUNI Un roman-cinéma : GRAND-PÈRE L'Exposition de Roubaix etc., etc. Dans ce numéro début d'un captivant roman : Le Roi Mage de Mallezais par Paul REGNIER

DEMANDEZ LE Réveil Illustré A TOUS NOS VENDEURS

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS A MARLY

Voici l'ordre du jour du Congrès départemental de la Fédération Nationale des Combattants Républicains qui se tiendra à Marly, dimanche 11 juin, au président M. Kießer Sory : 2. Lecture du procès-verbal du Congrès de Croix ; 3. Appel des sections ; 4. Rapport sur l'activité des sections ; 5. Rapport financier par le trésorier fédéral, M. Leroux ; 6. Rapport de la Commission des vœux par M. Darou ; 7. Rapport sur la Mutuelle au décès du trésorier, M. Helyock ; 8. Question du journal fédéral départemental ; 9. Rapport des Jeunes de la F.N.C.R. par M. G. Fievet, président de la Fédération départementale ; 10. Election du bureau fédéral ; 11. Choix du siège pour le prochain Congrès départemental ; 12. Discours de clôture ; 13. Huitième anniversaire de la mort de nos anciens combattants de la Section de Marly sous le commandement de M. Helyock ; 14. Huitième anniversaire de la mort de nos anciens combattants de la Section de Marly sous le commandement de M. Helyock ; 15. Huitième anniversaire de la mort de nos anciens combattants de la Section de Marly sous le commandement de M. Helyock.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 7 juin 1934 : Soleil : Lever, 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 44 ; Lune : Lever, 23 h. 04 ; coucher, 9 h. 54 ; Saint du jour : Saint Marcellin.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 6 juin, à 16 h. 15 : Baromètre : 763 mm. 6 ; Vent : 2 m. depuis le matin, à 8 h. ; Thermomètre : Fronte : 20.4 ; Minima : 17.3 ; Maxima : 22.5 ; Humidité : 75 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : Très pur ; Précipitations : 0.0 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : Très pur ; Précipitations : 0.0 ; Direction du vent : Nord-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Nord-Ouest ; Etat du ciel : Très pur ; Précipitations : 0.0.

LA 10e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE SERA TIRÉE LE 16 JUIN

On rappelle que le tirage de la tranche de la Tour Eiffel, 10e tranche de la Loterie nationale aura lieu à Paris, le vendredi 16 juin, à 9 h. sur la plate-forme de la Tour Eiffel.

LE « YANKEE CLIPPER » A AMÉRICA MARIGNANE VENANT DE LISBONNE

Lisbonne, 6. — Le « Yankee Clipper » est parti pour Marseille à 7 h. 25 (G.M.T.) et à Améri à Marignane à 16 h. 01.

L'Amérissage à Foyens

Foyens (Irlande), 6. — L'hydravion français « Ville de Saint-Pierre » parti de Biscarosse (Gironde) et améri à Foyens, à 14 h. 45.

LA 10e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE SERA TIRÉE LE 16 JUIN

On rappelle que le tirage de la tranche de la Tour Eiffel, 10e tranche de la Loterie nationale aura lieu à Paris, le vendredi 16 juin, à 9 h. sur la plate-forme de la Tour Eiffel.

LA 10e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE SERA TIRÉE LE 16 JUIN

On rappelle que le tirage de la tranche de la Tour Eiffel, 10e tranche de la Loterie nationale aura lieu à Paris, le vendredi 16 juin, à 9 h. sur la plate-forme de la Tour Eiffel.

LA 10e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE SERA TIRÉE LE 16 JUIN

On rappelle que le tirage de la tranche de la Tour Eiffel, 10e tranche de la Loterie nationale aura lieu à Paris, le vendredi 16 juin, à 9 h. sur la plate-forme de la Tour Eiffel.

LA 10e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE SERA TIRÉE LE 16 JUIN

On rappelle que le tirage de la tranche de la Tour Eiffel, 10e tranche de la Loterie nationale aura lieu à Paris, le vendredi 16 juin, à 9 h. sur la plate-forme de la Tour Eiffel.